

Concevoir un projet en promotion de la santé : méthode et démarche éducative

26 et 27 novembre, 3 et 4 décembre 2020 - LYON

Développer un projet en éducation et promotion de la santé demande de connaître les concepts fondamentaux de ce champ, mais aussi de maîtriser les étapes méthodologiques. Cette formation régionale vous permettra d'acquérir ou d'approfondir les compétences et savoirs nécessaires pour mener à bien votre démarche en promotion de la santé, à partir d'études de cas concrets. Un apport sur la relation éducative et la participation renforcera vos capacités de mise en œuvre de projets auprès de publics.



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la place des représentations de la santé dans sa posture professionnelle.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leur interrelation et leur impact sur les inégalités sociales de santé.
- S'approprier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé : valeurs, démarches...
- Connaître les repères méthodologiques nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé : de l'analyse de la demande à l'identification du problème, de la définition des objectifs aux moyens mis en œuvre, des ressources nécessaires à l'importance du partenariat.
- Connaître les démarches d'évaluation d'un projet.
- Comprendre les enjeux de la relation éducative et de la participation.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels (ou bénévoles associatifs) susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.
Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



FORMATEURS

Isabelle JACOB et Pauline LACHAPPELLE, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de 4 jours (28 heures).
Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.



LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes,
9 quai Jean Moulin
69001 Lyon



DURÉE & HORAIRES

4 jours
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



Concevoir un projet en promotion de la santé : méthode et démarche éducative

26 et 27 novembre, 3 et 4 décembre 2020 - LYON

PROGRAMME

Jour 1

Les représentations en matière de santé et les déterminants de santé

- Les différentes approches de la santé, l'évolution historique du rapport à la santé.
- Les facteurs influençant les choix et états de santé.
- Les inégalités sociales de santé.

Jour 2

Les démarches de la promotion de la santé

- Les valeurs et l'approche de la promotion de la santé.
- Les liens de la promotion de la santé avec la prévention et l'éducation pour la santé.
- Les étapes d'un projet de promotion de la santé.

Jour 3

Les repères méthodologiques et éducatifs

- La construction d'un projet de promotion de la santé : la définition des objectifs.
- Les démarches éducatives.

Jour 4

Les ressources et l'évaluation

- Les ressources disponibles pour un projet de promotion de la santé.
- Les ressources financières mobilisables.
- Les méthodes et outils d'évaluation d'un projet.

Renseignements pédagogiques

Pauline LACHAPPELLE - IREPS ARA

Tél. 04 72 00 55 70 - pauline.lachappelle@ireps-ara.org

INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ : MÉTHODE ET DÉMARCHE ÉDUCATIVE

26 et 27 novembre, 3 et 4 décembre 2020 - Lyon

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél. :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél. :

Email :

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e)
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 5 novembre 2020 à
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
9 quai Jean Moulin, 69001 Lyon
Tél. 04 72 00 55 70
formation@ireps-ara.org

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.